



COMMUNE DE VILLENEUVE

MUNICIPALITE

PREAVIS No 10/2010

AU CONSEIL COMMUNAL

Remplacement d'un joint de chaussée sur le passage supérieur du pont des Paquays

Au Conseil communal de Villeneuve

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Le Pont des Paquays a été construit par la Commune de Villeneuve à la suite de l'obtention par le Conseil communal en 1971, d'un crédit de Frs 1'675'000.- avec des subventions de la Commune de Rennaz, de la Confédération et des CFF.

Il a été entretenu selon les règles de l'art et fait l'objet d'un contrôle par un bureau d'ingénieurs notamment en ce qui concerne les appuis et joints.

Constat

Durant l'hiver 2009-2010, nous avons constaté que le joint de dilatation situé côté Villeneuve a subi les outrages du temps. Celui-ci s'est descellé sous l'effet de la corrosion et une réparation d'urgence a été exécutée afin de le sauver provisoirement.

A la suite de cet incident, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieurs afin d'établir un projet de remplacement de ce joint métallique.

Descriptif

La déformation du tablier du pont est de 50 mm. Dans ces conditions, les nouvelles technologies proposent de ne pas remettre un élément métallique mais un joint de chaussée en bitume polymère du type Silent – Joint 700 S. Le joint de haute qualité permettra d'éviter les chocs sur l'ouvrage et de diminuer fortement le bruit provoqué par les véhicules.

Pour la bonne compréhension de cette spécificité, il est annexé un plan du nouveau joint et une photo de l'état existant.

Coûts

Installation de chantier y compris signalisation lumineuse	Frs	21'500.-
Remplacement du joint	Frs	71'000.-
Honoraires d'ingénieurs	Frs	10'000.-
Divers + imprévus	Frs	8'380.-
TVA 7.6% (arrondi)	Frs	9'120.-
Total	Frs	120'000.-

Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par la trésorerie courante et sera amorti en une fois.

Cet investissement ne générera pas de nouvelles charges d'exploitation.

PREAVIS



Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :


1. de l'autoriser à faire procéder aux travaux de remplacement d'un joint de dilatation sur le pont des Paquays tels que décrits dans le préavis N°10/2010 ;
2. de l'autoriser à financer cet investissement par la trésorerie courante ;
3. de l'autoriser à amortir cet investissement en une fois.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 17 août 2010, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  Le secrétaire : 

D. Flückiger  Y. Cheseaux

The seal of the Municipality of Villeneuve is circular, featuring a central shield with a crown on top. The shield is divided into four quadrants, with the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' visible. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITE DE VILLENEUVE' and 'CANTON DE VALAIS'.

Annexes : 1 plan type
1 plan de situation

Délégué de la Municipalité : M. Michel Oguey, municipal

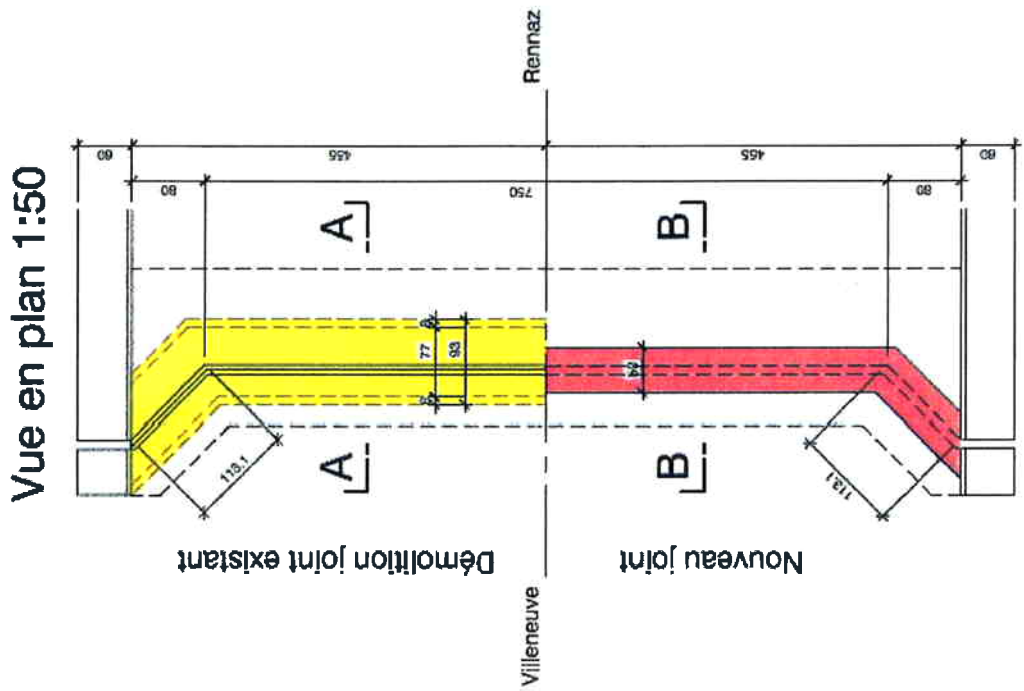
Villeneuve, le 17 août 2010/DS/YCX/cp



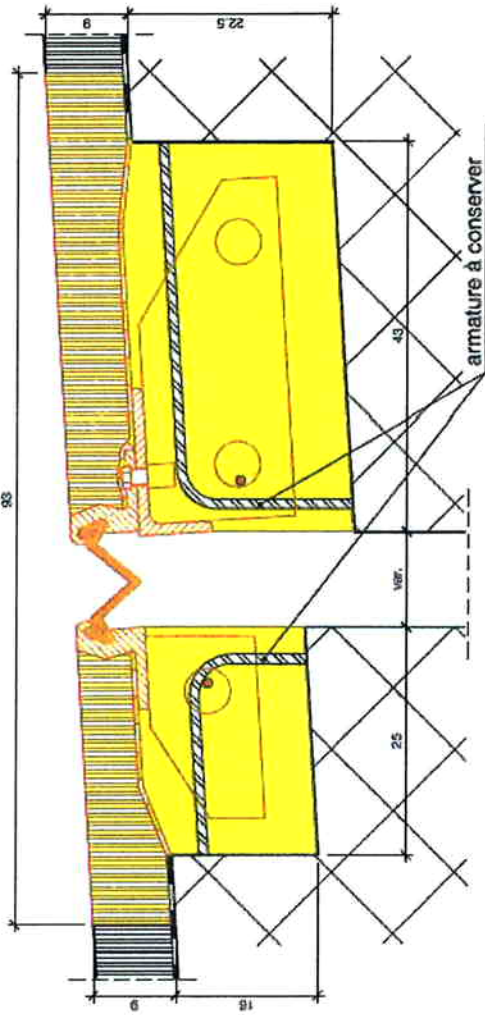
PS des Paquays sur ligne CFF Lausanne - Brig Km 31.615
 Commune de Villeneuve

Nouveau joint de chaussée

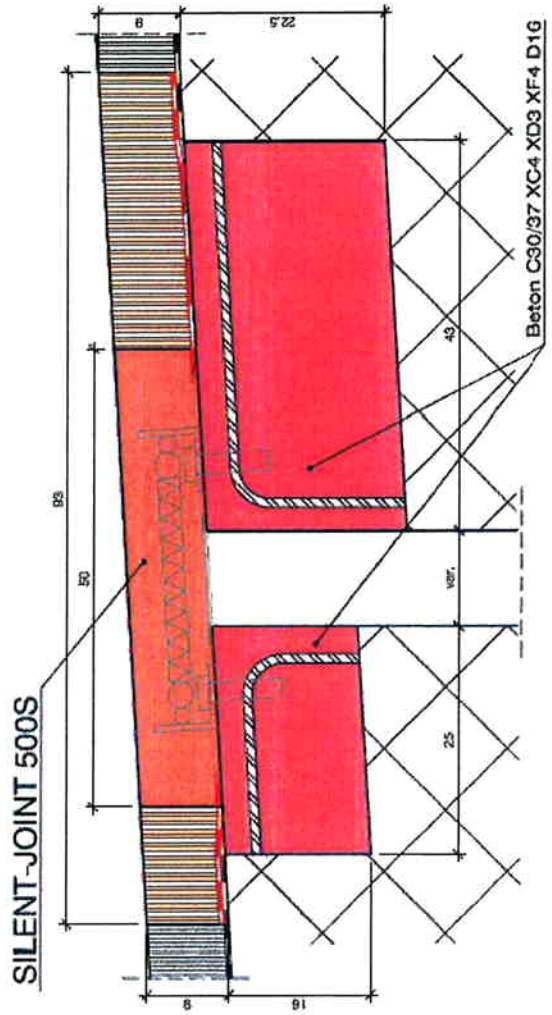
1 : 50 / 1:5

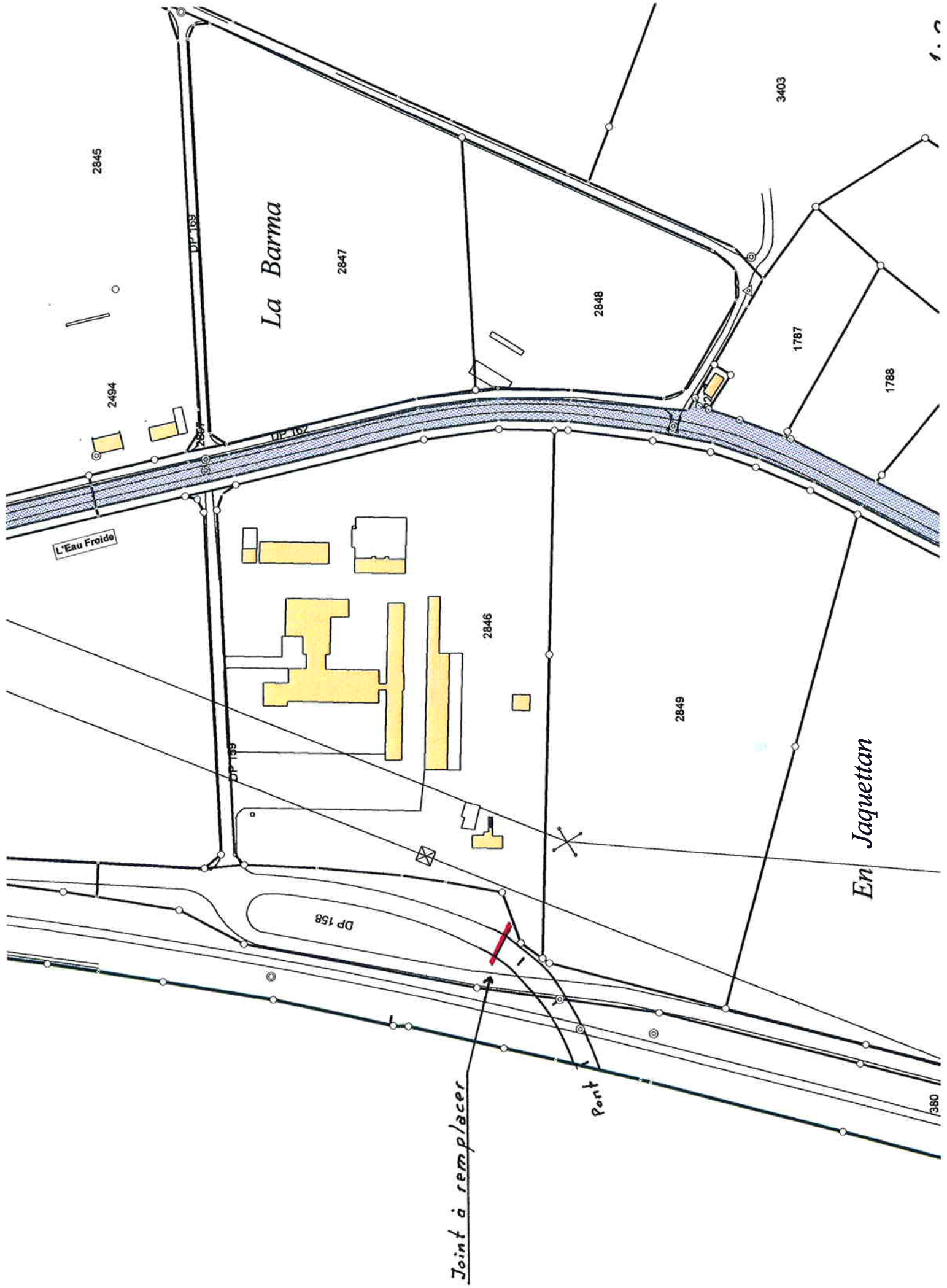


Coupe A - A 1:5 Démolition joint existant



Coupe B - B 1:5 Nouveau joint





La Barma

En Jaquetan

L'Eau Froide

Joint à remplacer

Point

2845

2494

2847

2848

3403

1787

1788

2846

2849

DP 159

DP 157

DP 159

DP 158

380

1.0